

Lycée français de guadalajara

1er degré



Chers parents,

Au nom de toute l'équipe éducative du premier degré, je vous souhaite, à vous aussi, parents, une bonne rentrée scolaire 2009/ 2010.

Nous nous félicitons du succès rencontré par l'exposition CARAMB'ART .Toutes les productions ont été transmises au musée, sauf deux œuvres non transportables. Nous vous rappelons qu'elle se tiendra jusqu'au 16 septembre à l' Ex Convento del Carmen.

Je communiquerai alors les modalités de remise des œuvres individuelles à nos jeunes créateurs.

Les œuvres collectives seront placées en différents points du Lycée. Les affiches et tee shirts peuvent être retirés le Vendredi à la sortie auprès de l'APF.

Nous comptons lors de ce début d'année scolaire, concernant le premier degré, 229 élèves de Maternelle répartis sur 10 classes, 289 élèves d'élémentaire scolarisés sur 13 classes.

Ce seront 518 élèves encadrés par une équipe d'enseignants, d'assistantes qui réunit cette année 48 personnes qui constituent le 1er degré.

96 élèves dont 76 Petites sections effectuent leur première rentrée dans notre établissement.

Je sais que ces nouveaux membres, élèves et parents trouveront auprès de tous la qualité d'accueil qui fait la réputation de notre communauté éducative.

En ce début d'année, nous savons que les demandes d'information, d'orientation sont souvent nombreuses, particulièrement pour les parents des élèves les plus jeunes, les nouvelles familles.

Je vous prie donc de bien vouloir prendre connaissance des informations et recommandations suivantes:

Site internet de l'établissement :

Parents, Enseignants, Direction, nous sommes tous convaincus que le suivi et la qualité du dialogue engagé autour des réussites, des difficultés de votre enfant, de son orientation doivent être l'objet d'une attention permanente.

La recherche d'une solution adaptée et concertée concernant le traitement de toute préoccupation propre à la vie de la classe suppose une communication ouverte et soucieuse des règles, droits et devoirs qui régissent notre communauté éducative. Je vous précise que, pour l'heure, le règlement intérieur de l'établissement reste le document de référence.

Vous êtes invités sans tarder à prendre connaissance de la nouvelle version de ce document disponible sur le site de l'établissement.

Communication:

Le carnet de correspondance, le cahier facteur (Maternelle)

Je rappelle donc le rôle primordial du carnet de correspondance qui doit être le support de liaison à privilégier pour organiser ce contact permanent avec chacun des membres concernés. Il doit être couvert, identifié et régulièrement signé par les parents.

Afin de réaffirmer le rôle premier de l'enseignant dans ce dialogue essentiel avec les familles autour de l'élève dont on lui a confié la noble tâche d'enseignement, **il apparaît important que le professeur soit en premier lieu, le premier destinataire des demandes de rendez-vous, courriers, requêtes éventuelles dont il informe régulièrement la Direction.**

Ce n'est qu'ensuite si la famille ou l'enseignant le juge nécessaire que l'on peut alors s'adresser à la Direction.

En ce qui concerne la vie scolaire, entrées, retards, accidents, absences et sorties particulièrement, il est important que toute information soit portée **par écrit** par le biais du **carnet de correspondance** ou **du cahier facteur en maternelle**.

Toute demande de rendez-vous, de justification d'absence, de **changement concernant la prise en charge de l'élève à la sortie devra donc se faire par écrit à l'aide de ces supports**, les messages téléphoniques étant réservés aux évènements non prévisibles.

Beaucoup de demandes de précisions légitimes en cette période de rentrée trouveront, nous en sommes sûrs, réponse lors des rencontres Parents/ Enseignants

- Vous recevrez Vendredi 11 septembre 2009:

la programmation de ces réunions d'informations par niveaux à destination des familles.

Réunions Parents/Enseignants où par ailleurs, l' Association de Parents d'élèves vous informera des modalités concernant l'élection des parents délégués par classe auprès des différentes instances.

Ces parents délégués contribueront par ailleurs, eux aussi, à **relayer les informations**, à les diffuser à l'aide de courriers électroniques à l'intention des familles de leur groupe classe.

Je vous prie donc, de bien vouloir prendre attentivement connaissance des documents précisant :

- ► la **gestion des entrées et sorties**.
- ► le **rappel des horaires de l'établissement**.

Après le délai nécessaire donné aux nouvelles familles tout particulièrement, de déterminer quel sera le moyen de transport retenu pour l'arrivée et le départ de l'école :

- voiture particulière
- co-voiturage
- transport collectif à privilégier

Nous nous attachons à améliorer les conditions de dépose et reprise des élèves aux différents points de sortie. Des travaux sont encore en cours, l'établissement communiquera les nouvelles règles dès achèvement du chantier.

- ► **Modalités de sortie de l'élève. Décharge de responsabilité.**

Vous préciserez dans ce document les modalités de sortie de l'élève. Il permet également aux parents d'élèves de Maternelle et d'Elémentaire qui le désirent, d'autoriser une éventuelle **décharge de responsabilité pour la reprise de leur enfant à la sortie**.

•→ **à nous retourner rempli et signé Vendredi 11 septembre 2009**

L'institution éditera alors une **carte d'identification** qui, lors de sa présentation au point de contrôle de la sortie par l'école maternelle autorisera la prise en charge de l'enfant par une **personne autre que ses propres parents**.

- —> Par ailleurs, un **badge orange** placé sur le pare brise du véhicule et **réservé aux seuls parents de PS** autorisera ceux-ci, si ils le désirent à reprendre leur enfant **dès 12h50**.

- —> Demande de badge pour autorisation d'entrée anticipée dans l'établissement à nous retourner

- Prière de retourner si nécessaire **les éléments d'actualisation** de la fiche de **renseignements médicaux déjà transmise** sans tarder.
Date limite Lundi 14 septembre 2009 .

Le secteur de l'infirmierie est pris en charge par Mme Karla Correa, notre médecin.

Recommandations 1er Degré:

Veillez à ce que les enfants arrivent correctement **couverts** et bien **chaussés** en début de matinée. (herbe mouillée par la rosée matinale.)

Les élèves de l'élémentaire et du collège doivent revêtir un uniforme tel que décrit dans le règlement intérieur de l'établissement.

Je vous informe que les enfants ne peuvent se rendre à l'école avec dans leur cartable des effets tels que :

Traitement médical. Seul le médecin est autorisé à administrer un traitement en cours.

Bouteille de parfum, trousse de maquillage...

Objets dangereux, fourchettes, canifs, armes en plastique ou tout autre élément qui présenterait un caractère toxique ...

Colliers, chaînettes sont à éviter. Ces objets pouvant s'avérer dangereux lors des récréations ou la pratique du sport.

L'entrée de tout **animal domestique** dans l'enceinte scolaire ne peut se faire qu'après **une autorisation** de la Direction après demande écrite adressée au professeur responsable du groupe ou du projet concerné.

Les récipients en verre sont strictement interdits à l'école.

- ▶ Seuls les **ballons mous** sont autorisés durant les récréations.

On ne peut sortir en récréation avec règle, équerre, crayon, compas, ciseaux, flûte...ou cartable à roulettes.

Les jeux électroniques sont formellement interdits par le règlement intérieur . La récréation est un moment de sociabilisation.

Aucun téléphone portable ne peut être activé durant les heures de cours.

L'usage d'appareil photographique personnel est interdit sauf dans le cadre d'un projet de classe conduit par un enseignant .

- ▶ **Affaires perdues:**

Il est impératif de **marquer les vêtements**, boîte à goûter de votre enfant ainsi que le matériel scolaire indiqué par les professeurs.

Reporter **sans tarder** toute perte, oubli ou disparition d'objet ou d'effets personnels.

Une quantité non négligeable de vêtements égarés ou autres effets est à gérer chaque année scolaire.

Ce travail de responsabilisation est l'affaire de tous, parents, enseignants, et surtout.... Élèves !

► Les circulations en direction de la cafeteria se font **sans courir dans le premier quart d'heure de la récréation. Le patio de la cafeteria n'est pas une aire récréative.**

Attention goûters, boissons doivent être consommés **en début de récréation** et non au moment du signal d'entrée en cours dont l'accès ne pourra être alors autorisé.

Une réunion est programmée cette semaine de façon à veiller à ce que le nouveau prestataire de services, gérant de la cafeteria respecte dans son offre d'aliments et de boissons, les équilibres diététiques prônés par notre système éducatif.

► Tout élève légèrement blessé est aussitôt conduit **accompagné à l'infirmerie après autorisation d'un des maîtres de service.**

Tout accident plus grave doit être immédiatement porté à la connaissance de la direction dès les premières mesures de sécurité opérées.

Pour tout élève gardé par le médecin à l'infirmerie à la fin de la récréation, l'information concernant son suivi est transmise aussitôt à la Direction, à la famille et à l'enseignant en charge de la période de reprise des cours.

Penser à transmettre à l'administration tout changement survenant en cours d'année concernant vos coordonnées téléphoniques, électroniques.

ECOLE MATERNELLE
ECOLE ELEMENTAIRE

HORAIRES 1er Degré

Septembre 2009



ENTREES

OUVERTURE DES GRILLES 7H45

Trois modes de dépose des enfants sont proposés aux familles, ils correspondent aux 3 entrées de l'établissement

Ils s'échelonnent de **7H45 à 8H05** Elèves de maternelle PS à GS | **7H45 à 8H00.** Elèves d'élémentaire CP à CM2

- 1 > Entrée principale Patio Cafeteria • **Entrée des élèves du second degré, de leurs frères ou sœurs éventuels du 1er degré.**
- 2 > **Entrée 1er degré.** Piétons • **Entrée des élèves du premier degré**
Accès Administration • **Ecole maternelle et école élémentaire**
- 3 > Porte terrain de sports • Accès réservé aux seuls élèves empruntant le transport scolaire

ELEMENTAIRE

8H00

Après 8h10

Début des cours de l'école élémentaire

Le retard est consigné dans le carnet de correspondance.

Au troisième retard sur un bimestre période, l'élève passe à la Direction, la famille est convoquée.

MATERNELLE

7H45 à 8H05

Accueil cour maternelle ou salle de regroupement

8H05

Début de la journée de classe

8H05 à 8H15

Accueil individualisé dans la classe.

8h15

Lancement des activités collectives

8H15 FERMETURE DU PORTAIL MATERNELLE Carpool

Services de surveillance Maternelle et Elémentaire

Les élèves retardataires entrent alors par la porte piétonne 1er degré (Vie scolaire Paty Padilla)

Arrivées et sorties des élèves

Un service de surveillance est mis en place lors des arrivées, récréations et sorties des élèves.

Récréations

Il couvre tous les lieux et déplacements des élèves.

SORTIES

13h 20 MATERNELLE

13h 25 ELEMENTAIRE

Ces horaires correspondent à l'heure de présence de l'élève au point de reprise par ses parents ou personne(s) ayant reçu l'autorisation écrite de prise en charge.

Suivant l'âge des élèves concernés, l'enseignant en charge du groupe à la dernière période devra veiller à organiser sa fin de cours de façon à respecter strictement cet horaire de sortie.

4 populations d'enfants se distinguent suivant le mode de sortie autorisé:

Transport scolaire : Regroupement 13h 20* à 13h35	Les élèves du 1er degré sont répartis en 6 autobus, 6 destinations, 8 couleurs. A partir de 13h20, les enfants inscrits au transport scolaire sont recueillis directement dans leur classe. Maternelle et Élémentaire. ACCES CAFETERIA INTERDIT Ils sont acheminés en direction du plateau de sport du secondaire. Ils empruntent sans courir et en rangs, accompagnés de leurs surveillants, le sentier intérieur menant aux plateaux de sport avec accès direct aux autobus, évitant ainsi la circulation par la rue intérieure du lycée. Les monitrices les attendent à la porte du bus qui leur correspond pour effectuer un second comptage. 171 élèves 1er et second degré sont à ce jour concernés. 13h35: DEPART DES AUTOBUS
MATERNELLE Parents piétons Entrée Portail 1er degré 13h 20	A l'ouverture de la grille (grille piétons), ceux-ci sont autorisés à entrer brièvement dans la cour Maternelle, reprendre leurs enfants sur le trottoir de regroupement. Après les informations rapides à dispenser, en aucun cas, des entretiens enseignants/parents prolongés ne peuvent prendre place: Les enseignants devant à ce même moment sensible assurer un service de sortie des élèves. <i>Enseignants et assistantes devant, dans le même temps approcher de la grille carpool, les enfants appelés au micro.</i>
ELEMENTAIRE Parents piétons Entrée Portail 1er degré 13h 20 / 13h25	Les parents concernés entrent par le portail ENTREE 1er DEGRE. Ils stationnent dans l'allée principale, le long de la paroi des toilettes. Ils veillent à laisser la circulation libre et ne sont pas autorisés à emprunter le trottoir desservant les classes. Ils ressortent avec leur enfant par la porte SORTIE 1er DEGRE Bibliothèque de façon à ne pas saturer le patio cafeteria qui est réservé prioritairement aux élèves du second degré qui déjeunent avant la reprise de leurs cours à 14h00.
Carpool Maternelle Parents motorisés: Parents motorisés, co-voiturage « Rondas »	Le prénom de l'élève concerné et de la maîtresse correspondante est annoncé avant l'arrivée du véhicule dans la zone de reprise peinte en jaune. L'enfant est accompagné jusqu'au véhicule par des parents volontaires organisés par l'APF ou les assistantes de service. L'enfant doit avant cela passer un point de contrôle assuré par le personnel du lycée. (portail voitures) Les équipages se forment dans la cour Maternelle (bancs verts) au fur et à mesure de la sortie des enfants. Seuls les élèves de l'élémentaire, en co-voiturage avec un enfant de la Maternelle peuvent entrer dans la cour de la maternelle. L'accès aux jeux des petits est formellement interdit.

Au moment de la sortie, les portes des classes sont repoussées.

Les portes des casiers sont également refermées.

Aucun retour pour affaires oubliées n'est autorisé.

Les élèves peu nombreux ayant un frère ou une sœur en Secondaire **terminant ses cours à 13h20** peuvent s'orienter vers la sortie principale pour être aussitôt repris par leurs parents.

Attention l'accès à la cafeteria est à ce moment, de 13h20 à 14h 00, réservé aux élèves du secondaire reprenant leurs cours à 14 heures.

14h05 Fermeture du portail carpool Ecole Maternelle . (Accès voitures).

A la fermeture de ce portail, les parents retardataires **se présentent directement à la porte Entrée 1er degré** sans passer par la cafeteria.

Regroupement des élèves du 1er degré (Maternelle et élémentaire) dont les parents sont retardataires sous le préau de la maternelle.

→ 14h 05/14h30

Regroupement Elèves de la Petite section au CM2

Accès aux jeux extérieurs réservés pour les enfants âgés de 3 à 6 ans formellement interdit.

A 14h05 Avertissement verbal

A 14h15 Le retard est alors consigné dans le carnet de correspondance ou le cahier facteur.

A 14h30, les enfants non encore repris sont conduits à l'administration. 1er étage

Le nouveau règlement intérieur mentionne les pénalités liées à des retards systématiques non justifiés.

L'équipe pédagogique du 1er degré, son directeur restent à votre disposition pour toute demande d'information supplémentaire.

Cordiales salutations,

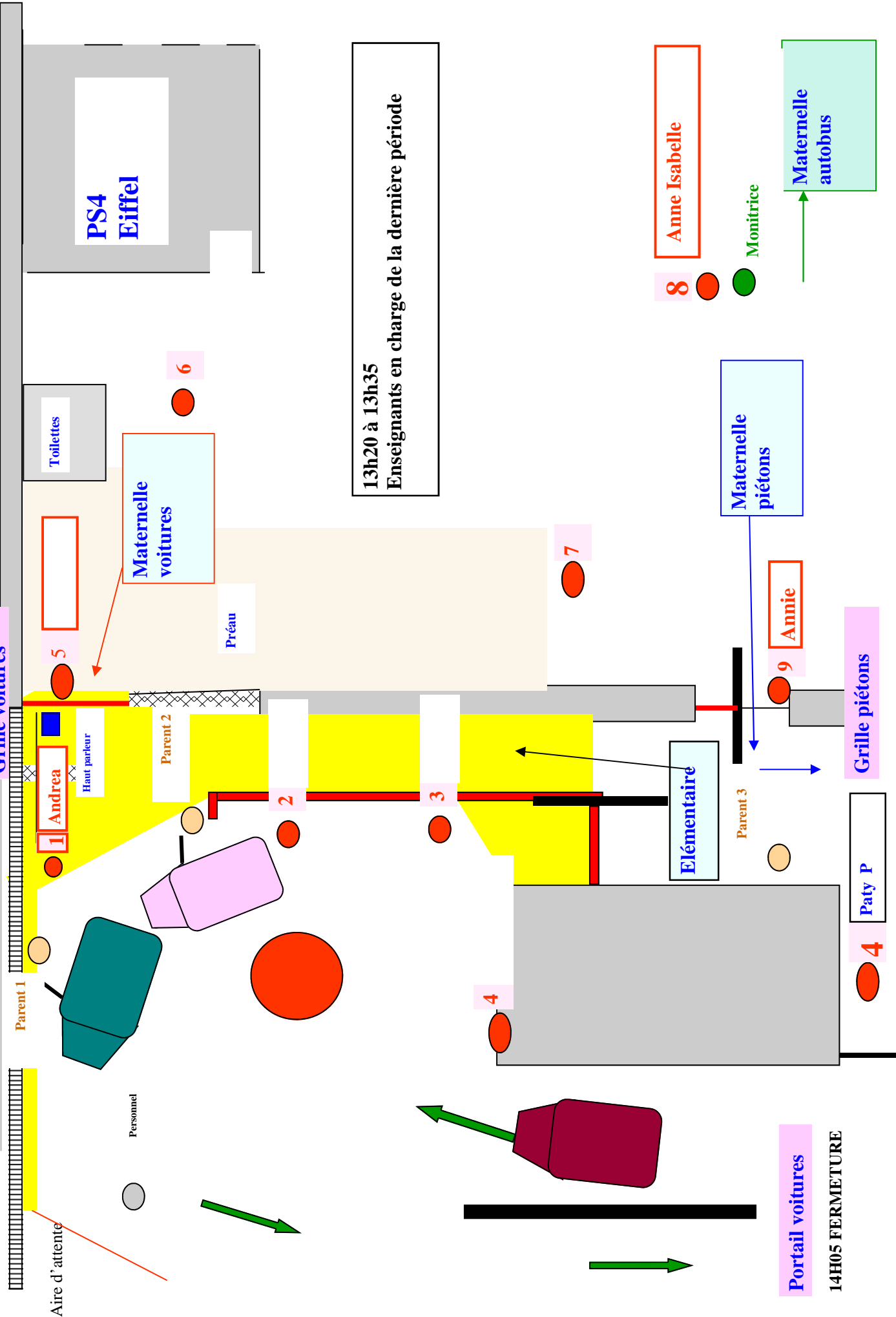
Raymond CORCHIA,
Directeur du 1er Degré

1er trimestre 2009
Reprise
CARPOOL
MATERNELLE

SERVICE	13h20	14h00
Retardataires Valerie Annie	14h00	14h15
Paty P/ Maria L A	14h 15	14h30

Après 14h30 **Direction**

- Points de surveillance sorties
- Parents volontaires



13h20 à 13h35
Enseignants en charge de la dernière période

Portail voitures
14H05 FERMETURE

Maternelle autobus

8 Anne Isabelle

● Monitrice

9 Annie

Grille piétons

4 Paty P

Grille voitures

Toilettes

Maternelle voitures

Préau

Elémentaire

1 Andrea

Parent 1

Parent 2

Parent 3

Aire d'attente

Personnel

PS4 Eiffel

6

2

4

3

7

8

9

4

Nom de l'élève scolarisé en Petite section Maternelle

NOM PRENOM	CLASSE	Professeurs
	PS1	Bertrand BODELET Cecilia Arias



Nom des personnes que j'autorise à recueillir mon enfant à la sortie de l'école (0 à 4 maximum)

1	
2	
3	
4	

Je désire bénéficier de la possibilité réservée aux seuls parents de petite section d'effectuer une reprise anticipée de 12h 50 à 13h 10.

Je n'ai pas d'autre enfant scolarisé à un niveau supérieur

Je recevrai alors un badge permettant l'accès à l'aire habituelle de reprise.

Signature des parents

Date

Nom de l'élève scolarisé en Petite section Maternelle

Nom des personnes que j'autorise à recueillir mon enfant à la sortie de l'école (0 à 4 maximum)

NOM PRENOM	CLASSE	Professeurs
	PS1	Bertrand BODELET Cecilia Arias



1	
2	
3	
4	

Deseo aprovechar la posibilidad reservada solamente a los padres de petite section para efectuar una recogida anticipada de las 12:50 a las 13:10.

No tengo otros hijos inscritos en niveles superiores.

Voy a recibir por lo tanto un brazalete que me permita el acceso al área de recogida de costumbre.

Firma de los padres

Fecha

Nom des élèves scolarisés en Maternelle et élémentaire.

NOM PRENOM	CLASSE
1	
2	
3	
4	



Noms des personnes que j'autorise à recueillir mon enfant à la sortie de l'école (0 à 4 maximum)

Ecrire les nom, prénom, lien de parenté ou autres (oncle, voisine, ami)

1	
2	
3	
4	

Aussi bien le père que la mère ne nécessitent d'autorisation pour recueillir leur(s) enfants(s)
 Dans le cas où je suis seul(e) à avoir la garde de l'enfant j'ai pour obligation de faire connaître aux autorités du Collège, la validité légale de cette situation (copie du document l'attestant) .

Surnom
Ex Pumas

1

Mon enfant sortira par la porte Carpool Maternelle

Voiture particulière

2

Mon enfant sortira par la porte Carpool Maternelle

Co-voiturage

ENFANTS/	CLASSES

3

Mon enfant sortira par la porte **SORTIE 1er DEGRE**

A pied, sous ma responsabilité (je stationne mon véhicule à l'extérieur, parking familles)

L'accès à la cafeteria est réservé prioritairement aux élèves du secondaire qui reprennent leurs cours à 14heures

4

Mon enfant sortira par la porte Terrains de sports, sous la conduite d'une accompagnatrice.

Il repart en autobus

ROUTE:

Accès Cafeteria interdit pour les enfants qui prennent le bus !

Départ des autobus
13h35